

Noirs

L'identité au cœur de la question noire

Quels sont les effets de la traite négrière, de l'esclavage et de la colonisation sur les représentations des Noirs en France ? Quelles traces ces phénomènes historiques ont-ils laissés dans les constructions identitaires antillaise et africaine ? Les stéréotypes attachés aux figures du captif, du colonisé, du « brave » tirailleur sénégalais ou encore de l'immigré ont-ils un impact sur le regard que les Noirs portent sur eux-mêmes ? Existe-t-il une communauté noire ? Par des allers-retours entre le présent et le passé, ce film, tourné dans l'Hexagone, aux Antilles et au Sénégal, interroge l'identité de la population noire en France.

Émaillé d'images d'archives et de documents iconographiques, il apporte un éclairage pertinent sur la traite atlantique et le système colonial. Il recueille aussi de nombreux témoignages qui permettent d'approfondir les problématiques de la question identitaire. Les paroles se croisent : celles d'élèves, d'un ancien soldat sénégalais, d'un « passeur de mémoire » (Joseph Ndiaye, conservateur de la Maison des esclaves, à Gorée), d'un artiste (Disiz La Peste), d'un animateur culturel (Christian Saglio), d'écrivains (Maryse Condé, Gaston Kelman, Aimé Césaire), d'universitaires (Françoise Vergès, Jacky Dahomay, Pascal Blanchard), mais aussi d'élus ou de militants (Christiane Taubira, Abdoulaye Wade, Jean-Claude Tchicaya, Kofi Yamgnane, Serge Romana, Patrick Lozès).

Le film suggère que le sentiment d'une appartenance commune tient surtout aux discriminations dont les Noirs sont victimes. Il pose ainsi la question de la place et de la représentation de cette « minorité visible » dans la nation.

Disciplines, classes et programmes

- **Histoire, 5^e.** L'Europe à la découverte du monde. 4^e. Les xvii^e et xviii^e siècles. La période révolutionnaire. L'Europe et son expansion au xix^e siècle (1815-1914) : le partage du monde. 3^e. 1914-1945 : guerres, démocratie, totalitarisme. Décolonisation. 2^{de}. La Révolution et les expériences politiques en France jusqu'en 1851. 1^{re} ES et L. L'Europe et le monde dominé : échanges, colonisations, confrontations. 1^{re} S. La France de 1900 à 1939. 1^{re} STG. La construction de la République : nation, colonisation, colonialisme. Diffusion et mutations du modèle industriel à partir de l'Europe. 1^{re} ES et L. La France de 1945 à nos jours : bilan et mémoires de la Seconde Guerre mondiale. 1^{re} S. La colonisation européenne et le système colonial. 1^{re} professionnelle. La France depuis 1945 : économie, société, vie politique.
- **Géographie, 5^e.** L'Afrique : mise en évidence du poids de l'histoire ancienne et récente. 1^{re} L, ES et S. Métropole et DOM-TOM.
- **Éducation civique, 5^e.** L'égalité : le refus des discriminations, la dignité de la personne. 4^e. Les libertés et les droits. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.
- **ECJS, 2^{de} séries générales et technologiques.** Citoyenneté et intégration. 1^{re} séries générales. Exercice de la citoyenneté : formes de participation politique et d'actions collectives, République et particularismes. 1^{re} séries générales. La citoyenneté et les exigences renouvelées de justice et d'égalité. BEP et baccalauréat professionnel. La problématique de l'esclavage dans la question des droits de l'homme.
- **Philosophie, 1^{re} L, ES et S.** Repères : Identité/égalité/différence.
- **Travaux personnels encadrés, 1^{re} L.** Réalités, représentations.

Pistes pédagogiques

HISTOIRE ET MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE

À partir de la première partie (1^{re}-21^e min), décrire la traite négrière et l'esclavage que la loi de 2001 définit comme « crime contre l'humanité » ; interroger le rôle de la mémoire de l'esclavage dans l'affirmation d'une identité noire.

• **Esclavage et traite négrière.** On distinguera esclavage (condition de l'Homme non-libre, qui existe depuis la haute Antiquité) et traite (commerce régulier et à grande échelle de populations serviles) et on cherchera les raisons qui ont poussé les sociétés esclavagistes à organiser une telle traite (insuffisante croissance naturelle des populations serviles, dissociation des lieux de capture et des lieux d'exploitation, existence d'une logistique et d'intérêts commerciaux puissants, idéologie raciste...). On localisera l'île de Gorée, les villes européennes de la traite et les colonies d'Amérique afin de cartographier le « commerce triangulaire ». On complètera la carte afin de montrer que la traite négrière ne se limite pas à ce schéma (route Afrique-Bésil,

par exemple, ou traites internes à l'Afrique noire), qu'elle concerne aussi l'océan Indien et qu'elle est également pratiquée dans le monde arabo-musulman (traites orientales, par opposition à la traite occidentale, organisée par les pays européens). Dans la légende de cette carte, on précisera à chaque fois la nature des échanges.

• **Les déportations.** On relèvera le nombre de déportés liés à la traite occidentale (11 millions entre 1450 et 1870), dont on précisera la chronologie (maximum entre 1700 et 1850, avec l'apogée du système de la plantation). En s'appuyant sur la séquence du cours donné par Françoise Vergès dans une école et sur l'iconographie présentée dans le film, on décrira les conditions de la déportation et du travail des esclaves, que l'on pourra éclairer par des extraits du Code noir (1685). Au moyen d'arrêts sur image, on étudiera quelques documents proposés dans le documentaire comme des illustrations de ces conditions, telles les planches représentant les captifs entassés dans les cales, en réalité issues d'un ouvrage abolitionniste anglais de 1789 destiné à dénoncer la traite. Ce travail critique sera l'occasion de faire réfléchir les élèves au statut de l'image et à ses usages.

• **L'« oubli » de l'esclavage.** En dépit de l'abolition de l'esclavage votée sous la II^e République (1848), Jacky Dahomay évoque le silence entretenu par la France sur son passé esclavagiste, dont la mémoire est vécue par les communautés antillaises « sur le mode de la blessure ». On rapprochera ce constat avec les déclarations de Christiane Taubira, qui découvrit sa filiation avec « violence » et qui, en présentant la loi qui portera son nom, dénonce l'« œuvre d'oubli » et le « silence ». On réfléchira avec les élèves sur les causes possibles de ce silence, non explicitées dans le film, peut-être liées au fait que la République n'a longtemps voulu reconnaître, et célébrer, que l'abolition de l'esclavage, seule conforme à ses idéaux et valeurs. À travers le récit de Maryse Condé, on pourra aussi évoquer l'universalisme républicain qui, chez ses parents, s'opposait à toute identité multiculturelle.

• **Histoire et mémoire de l'esclavage.** On relèvera les manières de rappeler aujourd'hui cette histoire de l'esclavage, diverses dans leur forme, leurs outils comme leurs finalités : Maison des esclaves de Gorée, conçue comme un « lieu de mémoire » (exposition des chaînes et des entraves « afin que cela ne se reproduise pas ») ; cours d'histoire qui, en décrivant et expliquant, vise à la connaissance des faits ; marche du 23 mai 1998 inscrite dans une logique commémorative (honorer la mémoire des esclaves) ; loi mémorielle du 21 mai 2001, dite « loi Taubira », par laquelle une nation juge son passé en qualifiant la traite et l'esclavage de « crime contre l'humanité » (se reporter à la fiche élève destinée aux lycéens, pp. 7-8).

• **Mémoire de l'esclavage et identité noire.** Quels rapports cette mémoire entretient-elle avec une quête identitaire noire ? Se définir comme « descendant d'esclave » a-t-il un sens ? On opposera la position de Serge Romana par exemple, pour qui il s'agit d'« honorer ses morts », à celle de Gaston Kelman (56^e min) qui dénonce la confusion entre histoire, mémoire et actualité et qui refuse de se définir comme fils d'esclave.

COLONISATION ET IMAGE DES NOIRS

À partir de la deuxième partie du film (22^e-39^e min), repérer la persistance de l'imaginaire colonial dans la représentation des Noirs aujourd'hui.

• **Propagande et imaginaire colonial.** Le documentaire utilise un grand nombre d'images d'archives constituées d'actualités filmées sur les colonies et les « indigènes ». On interrogera les élèves sur le statut et l'intérêt de ces images, avec lesquelles la voix off du film entretient parfois une dissonance. On les définira comme des images de propagande et on en explicitera l'utilité dans une France non spontanément colonialiste. On relèvera, par exemple sous forme de tableau, les thèmes de cette propagande (la mission civilisatrice de la France à travers la scolarisation, la mise en valeur économique par le chemin de fer, la grandeur des colonies exaltée par l'exposition coloniale de Paris, en 1931...), en même temps que ce qu'elle passe sous silence (les difficultés et les violences de la conquête, les expropriations) ou exprime implicitement (l'opposition entre la blancheur des colons et la noirceur des colonisés par exemple, ou la supériorité de l'homme blanc). La carte de la formation de l'Empire français en Afrique présentée par ces actualités (non datées) pourra être analysée plus en détail. Sur la base du cours, on pourra éventuellement déterminer avec les élèves sa datation approximative. Surtout, on soulignera sa grande imprécision ainsi que le ton du commentaire qui l'accompagne, regroupant par exemple tous les territoires africains sous le terme vague de « provinces lointaines qu'unissent [à la métropole] autant les liens du cœur que ceux de l'intérêt ». Que ces approximations traduisent-elles ? On remarquera comment le témoignage d'Abdoulaye Wade, président de la République du Sénégal, sert dans le film à dépasser le débat sur les bienfaits ou les méfaits de la colonisation¹ pour centrer le propos sur les héritages de la colonisation dans la représentation actuelle des Noirs.

• **Les représentations stéréotypées du Noir.** L'historien Pascal Blanchard, qui travaille sur les représentations coloniales et postcoloniales de l'Autre et cherche à en identifier les prolongements actuels, distingue plusieurs étapes dans la vision européenne du Noir. On les identifiera avant de les confronter aux images d'actualités, aux affiches et aux publicités utilisées dans le documentaire. Dans quelle mesure les stéréotypes attachés aux Noirs sont-ils l'héritage de la colonisation (se reporter à la fiche élève destinée aux collégiens, pp. 6-7) ?

• **Les tirailleurs sénégalais.** On rappellera d'abord que ces « tirailleurs » ne furent pas seulement sénégalais mais qu'ils furent recrutés dans toute l'Afrique noire sous souveraineté française (on pourra expliquer ce que fut la « Force noire » imaginée par le général Mangin à la veille de la Première Guerre mondiale, non évoquée dans le

¹ Le président Wade fait ici allusion à un alinéa de l'article 4 de la loi du 23 février 2005 (« Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer. »), alinéa qui a suscité de vives protestations et qui a été désavoué par le président de la République française, Jacques Chirac, puis finalement abrogé par décret, le 15 février 2006.

documentaire). À propos des indemnités versées aux anciens combattants, on opposera aux promesses faites par la « République coloniale » la réalité. Comment le tiraillleur interrogé interprète-t-il cet écart ? En quoi cette histoire singulière éclaire-t-elle l'attitude de la République à l'âge de la colonisation puis de la décolonisation ?

• **Immigration.** Le film traite beaucoup plus rapidement la question du lien entre immigration et image des Noirs en France. Après avoir nettement distingué immigration, colonisation et esclavagisme, on identifiera la problématique de la séquence (les effets de l'image du Noir sur la perception des immigrés en provenance d'Afrique noire). Quelques images télévisuelles de 1971 montrent les conditions de vie d'immigrés logés dans des taudis loués par des marchands de sommeil. Quelles sont les attitudes du voisinage ? En quoi ces attitudes, qu'elles soient ouvertement racistes (et l'on déterminera avec les élèves ce qui permet de les définir ainsi) ou favorables aux immigrés, rendent-elles compte toutes, à leur manière, de la prégnance de cet imaginaire de l'Africain ?

LES NOIRS FACE AUX DISCRIMINATIONS

À partir de la dernière partie du documentaire (40^e-59^e min), repérer les discriminations raciales, analyser leur rôle dans la construction d'une identité noire, réfléchir à la représentation des Noirs dans la nation.

• **Qu'est-ce qu'être noir en France ?** Comment les différents Noirs interrogés se définissent-ils ? Dans la première partie du film, Maryse Condé évoque sa difficile quête identitaire (13^e-15^e min), que l'on retracera tant dans sa géographie que dans sa chronologie. Au modèle d'*assimilation* incarné par ses parents à la Guadeloupe (et qui suppose l'abandon de la culture d'origine, à la différence de l'*intégration*), se heurte l'expérience de l'*altérité* à Paris mais aussi en Afrique. On introduira ici la notion de multiculturalisme. On confrontera à ce récit de vie les points de vue offerts par de jeunes Antillaises, qui ne se posent pas les mêmes questions (17^e min), ou d'un jeune, pour qui la « diversité » paraît une évidence (« c'est tout le monde qui fait la France », 40^e min).

• **Les discriminations raciales.** À quelles difficultés cette diversité se heurte-t-elle cependant ? À partir des témoignages de Disiz La Peste, de Gaston Kelman et de Patrick Lozès, on analysera quelques-unes des discriminations raciales dont les Noirs sont victimes. On définira la notion, qui ne se confond pas simplement avec le racisme, ni avec les inégalités (économiques, sociales ou territoriales). Quel rôle le racisme et les discriminations jouent-ils dans l'existence d'une « communauté noire » que Gaston Kelman met en question (50^e min) ?

• **Vers une meilleure représentation des Noirs ?** À partir de la scène de l'échange de Jean-Claude Tchicaya, maire-adjoint de Bagneux, avec des jeunes, complétée par le témoignage d'Hassatou Ba, étudiante à Sciences-Po, et de Kofi Yamgnane, on identifiera l'enjeu du combat mené : la question de la visibilité des Noirs dans la société française. On en questionnera ensuite à la fois les moyens et les résultats.

• **La question des moyens.** Le film n'aborde pas directement le débat autour des mesures de « discrimination positive », mais en suggère l'enjeu. En effet, le commentaire souligne le flou des évaluations quantitatives de la « communauté africaine et antillaise » (entre 3 et 5 millions) et ajoute qu'il « contribue à nourrir les images négatives du Noir » (38^e min). On réfléchira sur les raisons et le sens de cette interdiction des statistiques ethniques, légitimée par l'idéal républicain universaliste et le refus du « communautarisme » (vu comme une menace pesant sur l'unité de la nation, la République et les droits de l'homme). On opposera ce refus à d'autres modèles (anglo-saxon par exemple). Des recherches menées par les élèves permettront de s'informer sur cette demande de prise en compte des origines ethniques dans la statistique publique aujourd'hui mais aussi sur les vifs débats qu'elle suscite (risque d'ethnisation ou de racialisation des pratiques, reconnaissance de la stigmatisation).

• **Quels résultats ?** Comme le rappelle le documentaire, en 2005, le Conseil représentatif des associations noires (CRAN) se proposait de faire émerger, lors des élections législatives de 2007, une « élite afro-antillaise » en métropole. Qu'en est-il aujourd'hui ? Les faits donnent-ils raison au relatif pessimisme exprimé par Kofi Yamgnane ?

FICHE ÉLÈVE, COLLÈGE : LES REPRÉSENTATIONS STÉRÉOTYPÉES DU NOIR

Intentions

Le film utilise de nombreuses images d'actualités complétées par des affiches. Accompagnées du commentaire de l'historien Pascal Blanchard, ces images illustrent la représentation des Noirs au temps de l'empire colonial français, des explorations aux conquêtes et à la domination (31^e-36^e min). Deux films publicitaires, plus récents (1955 et 2000), permettent de souligner la perpétuation des stéréotypes.

L'exercice est prévu pour une séquence qui associera histoire et éducation civique en classe de 4^e ou de 3^e. Il consistera, pour les élèves, à repérer un stéréotype sous des formes et à des époques différentes, ainsi qu'à identifier la nature des images (de propagande ou publicitaires) afin de réfléchir à la construction historique des représentations de l'Autre. L'analyse du clip publicitaire (1995) pour une marque de sport (42^e min) permettra, en contrepoint, de voir par quel procédé cette altérité est déconstruite et, par là, comment le racisme hérité de cet « imaginaire colonial » combattu.

Exercice

Période	Contexte	Représentation du Noir africain	Exemples (d'après les images d'actualités, les affiches...)
xix ^e siècle	Explorations	Un « sauvage »	À moitié nu, armé d'une sagaie...
Fin du xix ^e siècle	Conquête		
1914-1918	Première Guerre mondiale		

1. Après avoir visionné la séquence sur la construction des images du Noir (31^e-36^e min), complétez le tableau sur le modèle de la première ligne.
2. Par qui ces images ont-elles été produites ? À qui étaient-elles destinées ? Comment peut-on les qualifier ?
3. À partir de ces informations, expliquez comment et pourquoi « l'image coloniale » du Noir a évolué en France entre le XIX^e et le début du XX^e siècle.
4. Dans le tableau, soulignez de deux couleurs différentes les caractéristiques du Noir africain reprises par les publicités de 1955 et de 2000.
5. À partir de ces informations, montrez en quoi ces images du Noir sont des stéréotypes hérités de la colonisation.
6. Comment le clip (une publicité pour une marque de sport) est-il construit ? Quelle idée s'en dégage ? En quoi cette idée contredit-elle le stéréotype du Noir construit au temps de la colonisation ?

FICHE ÉLÈVE, LYCÉE : HISTOIRE ET MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE

Intentions

Dans sa première partie, le documentaire interroge le rapport entre mémoire de l'esclavage et identité noire. Il suggère comment, chez les Antillais notamment, la quête identitaire a été alimentée par le silence entretenu sur le passé esclavagiste de la France et par un universalisme républicain aveugle aux origines ou aux cultures particulières. Il montre que cette quête a débouché sur une demande mémorielle, portée par des « descendants d'esclaves », dont la loi du 21 mai 2001 (dite loi Taubira) a été l'aboutissement. Une demande que la nation prend également à son compte, depuis 2006, à travers la journée du 10 mai de commémoration de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions.

Le témoignage de Maryse Condé (écrivain qui préside le Comité pour la mémoire de l'esclavage) et celui de Serge Romana, qui commente la marche du 23 mai 1998 destinée à « honorer la mémoire des morts », permettront de saisir ce lien entre exigence de mémoire et identité noire. Le discours prononcé le 18 février 1999 à l'Assemblée nationale par la députée de la Guyane Christiane Taubira, qui présente sa proposition de loi « tendant à la reconnaissance, par la France, de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité » (loi qui sera adoptée en deuxième lecture, le 10 mai 2001), sera aussi l'occasion d'analyser comment, symboliquement, la nation intègre les Noirs afro-antillais à son histoire.

On réfléchira ainsi au lien entre histoire et mémoire, mémoire individuelle et mémoire collective, et à la notion de « devoir de mémoire » face au péril de la concurrence des mémoires. Cet exercice pourra être le point de départ d'une enquête plus large sur ce que l'on appelle parfois les « lois mémorielles ». Si les extraits du discours de madame Taubira du 18 février 1999, ci-après transcrits, forment le point de départ de l'étude, celle-ci porte sur l'ensemble de la première partie du documentaire (1^{re}-21^e min).

Extrait du discours de madame Taubira à l'Assemblée nationale, 18 février 1999

« Le sujet dont nous nous sommes emparés n'est pas un objet froid d'étude. [...] Ce rapport n'est pas le script d'un film d'horreur, faisant l'inventaire des chaînes, des fers, carcans, entraves, menottes et fouets, conçus et perfectionnés pour déshumaniser. Il n'est pas non plus un acte d'accusation parce que la culpabilité n'est pas héréditaire et parce que nos intentions ne sont pas de revanche. Il n'est pas une requête en repentance parce que nul n'aurait l'idée de demander un acte de contrition à la République laïque dont les valeurs fondatrices nourrissent le refus de l'injustice. Il n'est pas un exercice cathartique parce que les arrachements intimes nous imposent de tenaces pudeurs. Il n'est pas non plus une profession de foi parce que nous avons encore à ciseler notre cri de foule. Pourtant nous allons décrire le crime, l'œuvre d'oubli, le silence et dire les raisons de donner nom et statut à cette abomination. »

Exercice

En vous appuyant sur l'extrait du discours de madame Taubira à l'Assemblée nationale du 18 février 1999 ainsi que sur la première partie du film (1^{re}-21^e min), répondez aux questions suivantes.

1. Quelle loi ce discours présente-t-il ? Relevez les mots qui en sont le « sujet ».
2. D'après ce que montre le documentaire, à quelle demande cette loi répond-elle ?
3. Relevez ce qui, dans les témoignages et interventions mais aussi dans les images, montre que le « sujet » de la traite et de l'esclavage « n'est pas un objet froid d'étude ». Vous veillerez à distinguer expressions individuelles et manifestations collectives.
4. Quel danger Christiane Taubira veut-elle prévenir en disant de son rapport qu'il n'est pas un « acte d'accusation » ni une « requête en repentance » ? Qu'est-ce qui, dans les images tournées à Fort-de-France mais aussi à Paris, le 23 mai 1998, suggère une forme de ressentiment de la part d'Antillais ?
5. À quoi Christiane Taubira fait-elle allusion lorsqu'elle évoque « la République laïque dont les valeurs fondatrices nourrissent le refus de l'injustice » ? Que tient-elle à rappeler ?
6. En même temps, qu'est-ce qui, dans le documentaire, justifie ses expressions « d'œuvre d'oubli » et de « silence » ?
7. Qu'est-ce que la solennité du discours peut signifier pour les Noirs qui se définissent comme « descendants d'esclaves » mais aussi pour la communauté nationale tout entière ?

Compléments

ENTRETIEN AVEC ARNAUD NGATCHA, AUTEUR DU DOCUMENTAIRE

Pourquoi ce film ?

J'avais ce projet en maturation depuis un an. Après avoir lu un article du *Monde* sur l'esclavage, je me suis demandé comment on pouvait se positionner par rapport à cette question quand on est noir ou métis. J'ai commencé à lire des ouvrages et à me renseigner sur cette période de l'histoire qu'on ne m'avait pas enseignée à l'école. En avril 2005, *Le Nouvel Observateur* a consacré un dossier spécial à ce sujet, qui mettait l'accent sur la mobilisation et les revendications de la communauté noire. La question de l'esclavage est revenue sur le devant de la scène et j'ai voulu comprendre pourquoi. J'ai une part d'africanité en moi, car mon père est d'origine camerounaise. Je n'avais pas envie de faire un film historique, qui raconterait l'esclavage comme une sorte de fresque, je voulais travailler autour de la question de l'identité noire. Y-a-t-il une histoire commune aux Noirs ? Quels sont les effets de l'esclavage et de la colonisation dans la représentation des Noirs dans la société française ? Comment vit-on le fait d'être noir aujourd'hui ?

Comment avez-vous traité le film ?

À la suite de longues discussions avec Tabo Tabo Films, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait aborder la question de l'esclavage sous un axe contemporain car elle se trouvait au centre du questionnement identitaire pour les Noirs de France. Je voulais être l'auteur du film et n'ayant pas d'expérience de réalisation, la production m'a présenté Jérôme Sesquin, avec qui j'ai longuement collaboré, puis, lors du montage, Jackie Bastide m'a rejoint.

Comment s'est effectué le choix des intervenants ?

J'ai rencontré des intellectuels, des politiques, des historiens, des artistes, des membres d'associations, des jeunes des cités. Tous avaient à exprimer leurs points de vue. Leurs témoignages montraient la complexité historique et soulevaient le problème de la question identitaire. Avec ce film, je veux montrer combien l'esclavage a laissé des traces, notamment dans la construction de l'identité antillaise.

Vous avez également tourné au Sénégal...

Oui, car en démêlant les fils de l'histoire, j'ai compris que le malaise identitaire ressenti par les descendants d'Africains venait d'un autre système d'oppression pratiqué notamment par la France : la colonisation. Dans ce film, l'idée était non pas de traiter la question coloniale, mais d'essayer de comprendre s'il y avait un lien entre colonisation et esclavage. En fait, on peut constater que ce lien tient à la

manière dont s'est fabriquée l'image des Noirs au fil du temps. Aujourd'hui, en 2006, il apparaît évident que l'esclavage et la colonisation ont fabriqué des représentations qui n'ont pas été déconstruites, et qui pèsent lourd encore dans l'imaginaire collectif.

Existe-t-il à votre avis une communauté noire ?

De Gaston Kelman, qui pense qu'il ne faut pas que les Noirs s'enferment dans une communauté, à Maryse Condé, qui parle de « l'expérience vécue du Noir », en passant par Patrick Lozès, du CRAN, qui considère qu'il y a une solidarité noire qui prend racine dans les discriminations, ce film montre un éventail de sensibilités différentes. C'est pourquoi le regroupement des Noirs de France tend avant tout à lutter contre les discriminations et le racisme et a pour objectif de faire émerger de nouvelles formes de représentations des Noirs de France. Africain par mon père, je m'associe à cette démarche. Ce film m'a fait grandir, m'a touché, comme la dédicace que m'a faite Aimé Césaire lors de ma rencontre avec lui : « À Arnaud Ngatcha, en qui je découvre un frère, c'est-à-dire conscient de la complexité humaine. »

Propos recueillis par Ariane Datier et
Beatriz Loiseau pour France 5 Éditions.

FLORILÈGE DE CITATIONS EXTRAITES DU FILM

« La traite des Noirs a duré trois siècles, de 1536 à 1848, heureusement abolie par la France. On ne parle presque jamais de cette traite des Noirs. En temps que conservateur de ce lieu, j'en parlerai toute ma vie car il faut que ce lieu demeure pour les générations futures afin que l'histoire ne se répète pas. » [3^e min]

Joseph Ndiaye, conservateur depuis 1964
de la Maison des esclaves, sur l'île de Gorée,
lieu de mémoire à la portée hautement symbolique et didactique.

« [Adolescente], je savais très vaguement qu'il y avait eu des esclaves dans un temps que j'étais incapable de situer. Mais je n'avais pas imaginé une seconde que je pouvais personnellement être concernée par cette histoire de l'esclavage. Comprendre tout d'un coup, dans un éclair, que j'en venais, oui, c'était d'une extrême violence parce que d'abord ça me donnait une filiation par rapport à des personnes qui avaient été mises en servitude. Et le sentiment que l'on éprouve à ce moment-là, c'est le sentiment d'avoir été vaincue. [...] Ça a été d'une telle violence que probablement c'est l'un des ressorts qui m'ait guidée pour faire en sorte que les enfants d'aujourd'hui, les adolescents, ne découvrent pas cette histoire au coin d'une rue, au hasard d'une rencontre. C'est pour cela que je me bats pour qu'elle soit enseignée dans le cadre tout normal des programmes scolaires. » [6^e min]

Christiane Taubira, députée de la Guyane.

« La mémoire vivante, la mémoire actuelle chez les communautés issues de l'esclavage se vit encore sur le mode de la blessure. En Guadeloupe, il n'y a pas beaucoup de traces, de musées concernant l'esclavage. Même à l'école, on n'en parlait pas beaucoup comme si c'était la part cachée et sale de notre histoire. Tout était fait pendant près de deux siècles, un siècle et demi, pour que l'esclavage soit oublié. Après l'abolition de 1848, les républicains ont eu comme mot d'ordre : oublions le passé. Cela signifie que dans l'histoire de France même, il y a eu un voile jeté sur cette histoire. » [10^e min]

Jacky Dahomay, professeur de philosophie,
membre du Haut Conseil à l'intégration.

« Mes parents étaient tellement admirateurs de la France qu'ils ne voulaient pas que leurs enfants parlent créole, écoutent un certain type de musique, aient un certain type de vie. Ma famille croyait qu'il fallait absolument rompre avec les traditions guadeloupéennes. Ils n'arrivaient pas à concilier une certaine forme de modernité avec un respect du passé et des origines. [...] Je me rendais compte que j'avais vécu un peu sur un mythe, d'être française et blanche. Je commençais à comprendre que j'étais tout à fait autre chose, c'était une sorte de recherche de qui on est, qui devient de plus en plus douloureuse, de plus en plus envahissante. Finalement, en quittant Paris, en venant en Afrique, je pensais que là ça allait être très facile, que j'allais me retrouver et que tous mes problèmes seraient résolus. Et j'arrive là et je trouve des problèmes auxquels je n'avais pas pensé : des problèmes de langue, de religion, du rapport que l'on a avec soi-même (le fait d'être femme en Afrique où il y a une autre image féminine, un autre comportement féminin, où les gens trouvent que je parle trop, que je pose trop de question, que, finalement, je ne me conforme pas non plus à l'image que l'on rêve d'avoir d'une femme noire). Tout a été difficile en Afrique, tout. Avec l'éducation que j'avais reçue, en plus, tout était terriblement confus, brouillé, j'étais différente des Français, oui, je me découvrais différente des Africains, mais je ne savais pas exactement qui j'étais. » [12^e min]

Maryse Condé, écrivaine et présidente
du Comité pour la mémoire de l'esclavage.

« Pendant très longtemps, on ne s'est pas souvenu. Ceci n'est pas juste. Une société, un groupe humain, un peuple, une communauté ne peut pas vivre dignement si elle n'honore pas ses morts. Cette dignité [de la marche du 23 mai 1998], on l'avait voulu silencieuse, sans chaîne, sans parole, comme si on voulait dire à nos parents qu'on les aimait. C'était une marche où l'on disait à nos parents de nous pardonner de les avoir oubliés tant de temps. On n'était pas dans une démarche de revendication. On était dans une démarche extrêmement apaisée. » [19^e min]

Serge Romana, Comité pour une commémoration unitaire
de l'abolition de l'esclavage.

« Je suis rentré dans l'armée française en 1947. J'ai fait la campagne d'Indochine parce qu'il fallait faire son devoir de Français. J'étais soldat français. On était des Noirs et les Européens, qui étaient dans la bataille en même temps que nous, sont payés deux fois plus que nous. Ce n'est pas logique. Il y a le racisme, l'ingratitude, l'hypocrisie, l'abus de confiance. On avait confiance en la France, elle nous a déçus. [...] La France a oublié, elle a fait semblant d'oublier, et cette attitude me fait de la peine. » [27^e min]

Ousmane Kasse, ancien tirailleur sénégalais.

« On aurait pu coloniser la lune comme on a colonisé l'Afrique. L'Autre n'existe pas. On fabrique en permanence une image qui correspond à ses propres fantasmes coloniaux et non pas à une image qui remonte à la réalité. [Au] XIX^e siècle, [...] le récit de voyage, les revues d'aventure et de voyage vont populariser cette Afrique que l'on est en train de découvrir. [...] Vers 1850-1870, l'Afrique rentre dans un autre modèle, une Afrique qui va être colonisée. Cette image du sauvage qui était très lointaine va devenir extrêmement prégnante dans l'imaginaire collectif [...] Ce discours sur le sauvage, qui était très romanesque, très méprisant mais très romanesque, va se pénétrer avec l'image « scientifique » de l'infériorité, et ce sauvage un peu romancé va devenir un sauvage extrêmement réel dans la hiérarchie des races. Grande rupture en 1914-1918. On appelle ces hommes pour sauver la République. On ne peut pas appeler des cannibales pour sauver la République ! Il faut qu'ils s'humanisent ! On va passer à un deuxième stade de l'image que cristallise très bien celle de Banania. L'image de Banania, c'est quoi ? C'est ce bon Noir souriant qui a compris l'appel de la mère patrie et qui va aider la République à combattre l'Allemand, plus sauvage que lui. Donc, on organise un changement d'image, [...] une image pacifiée [...]. [30^e min]

Il faut comprendre que les Français ne sont pas totalement convaincus par la question coloniale. [...] On ne naît pas le matin colonial comme on ne naît pas le matin dominé. L'Agence économique des colonies a pour fonction de « travailler » le Français [...]. On fabrique à travers le rêve un discours de domination totalement hallucinant : ce monde nous appartient. [33^e min]

On ne passe pas du statut d'indigène à celui de citoyen comme ça. Aujourd'hui, après quarante ans de silence, nous sommes en train de sortir de l'invisibilité coloniale qui fait notre identité. Notre manière de regarder l'Autre, notre manière de penser l'Afrique, l'Africain, l'homme noir, la femme noire, notre manière de penser cette relation à ce continent : que reste-t-il en nous de cet héritage ? C'est extrêmement complexe parce que c'est lié, certes, à chacun mais c'est aussi une culture collective. » [36^e min]

Pascal Blanchard, historien.

« Je suis né de père sénégalais et de mère française. Jusqu'à l'âge de six ans, je ne voyais pas ma couleur. [...] Le premier jour de piscine au CP, une fille, Anne-Lise,

je me rappellerai toute ma vie de son nom [...] m'a dit : « Sale Noir, retourne dans ton pays. » Ce jour-là, j'ai senti la différence alors que je me considérais comme eux depuis tout petit. [...] depuis que je suis connu, c'est une autre discrimination [...] c'est de la condescendance. Un ton gentil pour eux mais complètement insultant pour moi. » [42^e min]

Disiz La Peste, chanteur.

« Le racisme angélique (« ils sont gentils », « ils ont le rythme dans la peau »...), c'est une essentialisation, qui vous positionne par rapport à la couleur de la peau, et non par rapport à la réalité qui est en vous, de culture, de religion, de profession. Ce racisme-là est le plus pernicieux. [...] Aujourd'hui, à cause de certaines culpabilités, le Blanc se croira obligé de me dire : « J'aime les Noirs. » C'est à moi de lui dire : « Non, je ne te demande pas ça. Le Noir n'existe pas, pas plus que le Blanc. » [44^e min]

Il n'y a pas de communauté noire. Une communauté peut être religieuse, philosophique, mais ne peut pas être vraiment, platement, raciale. On a enfermé le Noir dans une communauté raciale qui fait que beaucoup de Noirs croient aujourd'hui qu'ils sont frères avec tous les Noirs dans le monde entier. Ce n'est pas vrai. [49^e min]

Ce qu'il y a de plus déstructurant pour la population noire de France, c'est de croire qu'on est le produit d'une origine, c'est de croire qu'on est le produit d'une histoire. [...] Mais on peut connaître l'histoire pour en sortir. [...] On a confondu histoire et actualité, histoire et mémoire, origine et sociologie. [...] Je n'ai jamais été esclave. Je ne me construis pas par rapport à l'esclavage. » [55^e min]

Gaston Kelman, écrivain.

« Quand les Noirs sont concentrés dans les zones à habitations insalubres, dans les métiers les plus humbles, dans les conditions de vie les plus humbles, qu'on ne les voit pas à l'Assemblée nationale, dans les entreprises, qu'ils sont concentrés dans les métiers du sport et du divertissement, tout cela c'est la même chose. Le jour où l'on verra de plus en plus de Noirs dans la vie normale de ce pays, alors nos concitoyens commenceront à réaliser que, effectivement, on peut être noir et français. » [51^e min]

Patrick Lozès, président du Conseil représentatif des associations noires (CRAN).

« Victor Hugo, le grand Victor Hugo que nous aimons, écrit au XIX^e siècle : « Le Blanc a fait du Noir un homme. Au XX^e siècle, l'Europe fera de l'Afrique un monde. » Voyez ! C'était la mentalité européenne, ce complexe de supériorité qui traduit en même temps le mépris de l'Autre. N'oubliez pas de citer ce texte de Victor Hugo qui permet de mieux comprendre mon attitude. » [57^e min]

Aimé Césaire, écrivain.

LOI N° 2001-434 DU 21 MAI 2001 TENDANT À LA RECONNAISSANCE DE LA TRAITE ET DE L'ESCLAVAGE EN TANT QUE CRIME CONTRE L'HUMANITÉ

Article 1

La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du xv^e siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité.

Article 2

Les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent. La coopération qui permettra de mettre en articulation les archives écrites disponibles en Europe avec les sources orales et les connaissances archéologiques accumulées en Afrique, dans les Amériques, aux Caraïbes et dans tous les autres territoires ayant connu l'esclavage sera encouragée et favorisée.

Article 3

Une requête en reconnaissance de la traite négrière transatlantique ainsi que de la traite dans l'océan Indien et de l'esclavage comme crime contre l'humanité sera introduite auprès du Conseil de l'Europe, des organisations internationales et de l'Organisation des Nations unies. Cette requête visera également la recherche d'une date commune au plan international pour commémorer l'abolition de la traite négrière et de l'esclavage, sans préjudice des dates commémoratives propres à chacun des départements d'outre-mer.

Article 4

Le dernier alinéa de l'article unique de la loi n° 83-550 du 30 juin 1983 relative à la commémoration de l'abolition de l'esclavage est remplacé par trois alinéas ainsi rédigés :
« Un décret fixe la date de la commémoration pour chacune des collectivités territoriales visées ci-dessus ; » [Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte]
« En France métropolitaine, la date de la commémoration annuelle de l'abolition de l'esclavage est fixée par le Gouvernement après la consultation la plus large ; »
« Il est instauré un comité de personnalités qualifiées, parmi lesquelles des représentants d'associations défendant la mémoire des esclaves, chargé de proposer, sur l'ensemble du territoire national, des lieux et des actions qui garantissent la pérennité de la mémoire de ce crime à travers les générations. La composition, les compétences et les missions de ce comité sont définies par un décret en Conseil d'État pris dans un délai de six mois après la publication de la loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. »

Article 5

À l'article 48-1 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, après les mots « par ses statuts, de », sont insérés les mots « défendre la mémoire des esclaves et l'honneur de leurs descendants, ».

Ressources

AUTOUR DES TRAITES NÉGRÈRES, DE L'ESCLAVAGE ET DE LEURS ABOLITIONS

À lire

- *La Traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions : mémoire et histoire*, CRDP de l'académie de Versailles, 2007, réf. 7800B456 (séminaire national organisé le 10 mai 2006, Carré des sciences, Paris).
- COTTAS Myriam, *La Question noire : histoire d'une construction coloniale*, Bayard, 2007.
- DÉsirÉ Aude, MESNARD Éric, *Enseigner l'histoire des traites négrières et de l'esclavage – cycle 3*, CRDP de l'académie de Créteil, coll. « Repères pour agir. Premier degré », 2007, réf. 941B3110. Destiné aux enseignants du premier degré, cet ouvrage, qui propose à la fois une synthèse des connaissances et des documents à exploiter en classe, peut être utile à leurs collègues du secondaire.
- DORIGNY Marcel, GAINOT Bernard, LE GOFF Fabrice, *Atlas des esclavages : traites, sociétés coloniales, abolitions de l'Antiquité à nos jours*, Autrement, coll. « Autrement. Série Atlas. Mémoires », 2006.
- PÉTRÉ-GRENOUILLEAU Olivier, *Les Traités négrières : essai d'histoire globale*, Gallimard, coll. « Folio. Histoire », 2006.
- PÉTRÉ-GRENOUILLEAU Olivier, *Les Traités négrières*, La Documentation française, coll. « La Documentation photographique », 2004, réf. 00000884 (cyberbibliothèque du CNDP).
- RÉGENT Frédéric, *La France et ses esclaves : de la colonisation aux abolitions, 1620-1848*, Grasset, 2007.
- SCHMIDT Nelly, *L'Abolition de l'esclavage : cinq siècles de combats, xv^e-xx^e siècle*, Fayard, 2005.
- TAUBIRA-DELANNON Christiane, *L'Esclavage raconté à ma fille*, Bibliophane, coll. « Bibli-poche », 2006.
- VERGÈS Françoise, *La Mémoire enchaînée : questions sur l'esclavage*, Albin Michel, 2006.

À consulter

- www.cndp.fr/memoire/esclavages/ecole/selecdoc.htm : une sélection de liens sur la traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions.
- www.cndp.fr/pedagogie/ : « Traite négrière, esclavages et abolitions », un dossier pédagogique de la collection « Pour mémoire » du CNDP, avec de nombreux documents iconographiques, textuels et vidéo et une sélection de ressources.
- www.comite-memoire-esclavage.fr/ : le site du Comité pour la mémoire de l'esclavage, avec le rapport (téléchargeable) *Mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions* (paru aux éditions de La Découverte, coll. « Sur le vif », 2005).
- www.comite-memoire-esclavage.fr/inventaire/ : un historique et un premier inventaire de documents iconographiques.

AUTOUR DU SYSTÈME COLONIAL ET DE L'IMMIGRATION

À lire

- « L'Empire colonial à son apogée : propagande et réalités », *TDC*, n° 710, CNDRP, 15 février 1996, réf. 75501374.
- BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, VERGÈS Françoise, *La République coloniale*, Hachette Littératures, coll. « Pluriel », 2006.
- BLANCHARD Pascal, BANCEL Nicolas, LEMAIRE Sandrine (dir.), *La Fracture coloniale : la société française au prisme de l'héritage colonial*, La Découverte, coll. « La Découverte-poche », 2006. À confronter avec NOIRIEL Gérard, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIX^e-XX^e siècle : discours publics, humiliations privées*, Fayard, coll. « Les nouvelles études historiques », 2007.

À voir

- *Histoire et mémoires des immigrations*, CRDP de l'académie de Créteil, à paraître au printemps 2008 (1 double DVD vidéo : 5 films, 1 portfolio constitué de documents originaux et 1 guide d'accompagnement).
- BLANCHARD Pascal, DEROO Éric, *Paris couleurs*, SCÉRÉN-CNDRP, coll. « Côté télé », 2006, réf. 755B0706 (1 DVD vidéo, 54 min ; 1 livret d'accompagnement pédagogique). Sur l'imaginaire fantasmé attaché à l'Africain, l'Asiatique et l'Arabe et la persistance des stéréotypes dans les représentations.
- PALCY Euzhan, *La Rue Cases-Nègres*, 1983 (adaptation cinématographique du roman de Joseph Zobel).

SUR LES ENJEUX DE MÉMOIRE ET LES QUESTIONS IDENTITAIRES

- FAES Géraldine, SMITH Stephen, *Noir et Français !* Hachette Littératures, coll. « Pluriel », 2007. Un ouvrage pouvant prêter à polémique mais tentant d'embrasser l'ensemble de la « question noire » autour de 2005.
- WEIL Patrick, DUFOIX Stéphane (dir.), *L'Esclavage, la colonisation, et après : France, États-Unis, Grande-Bretagne*, PUF, 2005.
- WIEVIORKA Michel, *La Différence : identités culturelles, enjeux, débats et politiques*, éditions de l'Aube, coll. « L'Aube poche essai », 2005.

ENTRETIENS ET TÉMOIGNAGES

- CÉSAIRE Aimé, *Nègre je suis, nègre je resterai*, Albin Michel, coll. « Itinéraires du savoir », 2005 (entretiens avec Françoise Vergès).
- CONDÉ Maryse, *Le Cœur à rire et à pleurer : contes vrais de mon enfance*, Pocket, coll. « Presses Pocket », 2001.
- KELMAN Gaston, *Je suis noir et je n'aime pas le manioc*, 10/18, coll. « Fait et cause », 2005.